

JOURNÉE DE LA CONCURRENCE

Programme

6 juin 2023 – Hôtel LAICO Tunis

À propos de la journée de la concurrence

La première édition de la journée de la concurrence est organisée par le ministère du Commerce et du Développement des Exportations et le Conseil de la Concurrence avec le soutien du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), de l'OCDE et la délégation de l'Union européenne en Tunisie. Cette initiative est développée dans le cadre d'un projet de soutien aux organes de la concurrence en Tunisie financé par le BMZ via le mécanisme Dispoflex et mis en œuvre par la Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) conjointement avec l'OCDE.

Partant du principe que l'existence d'une culture de la concurrence au sein d'un pays est la pierre angulaire d'une économie ouverte et performante, cette initiative vise à soutenir les efforts de promotion de la concurrence en Tunisie et à créer une communauté de la concurrence dans le pays. La journée de la concurrence comprend des panels thématiques où en présence des représentants d'organisations nationales et d'experts invités, les participants débattent et discutent des sujets clés à l'ordre du jour de la concurrence dans le pays et au-delà. Cette première édition permettra de discuter des objectifs de la politique de la concurrence et de la relation entre les autorités de la concurrence et des instances de régulation sectorielle. La journée sera également l'occasion de lancer le rapport sur l'évaluation de l'impact concurrentiel des lois et réglementations dans le secteur du tourisme en Tunisie. Ce rapport est élaboré par l'OCDE en étroite collaboration avec la Délégation de l'Union européenne en Tunisie, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et le Conseil de la Concurrence.

www.cct.gov.tn | www.commerce.gov.tn/politique-de-la-concurrence-et-des-prix

www.dispoflex.tn | www.ue-tunisie.org

www.oecd.org/fr/concurrence/favoriser-la-concurrence-en-tunisie.htm

Contacts :

Houssem Eddine TOUITI | Directeur général de la concurrence et des enquêtes économiques

Ministère du Commerce et du Développement des Exportations

Email : mohamedhoussemeddine.touiti@tunisia.gov.tn | Tel. +216 71 245 846

Mohamed MNASSER | Vice-Président

Conseil de la Concurrence

Email : vicepresident2@cct.gov.tn | Tel. +216 71 962 118

08:30-09:00

Café de bienvenue et enregistrement

09:00-10:00

Session d'ouverture



Mme. Kalthoum Ben REJEB
Ministre de Commerce
et du Développement des Exportations



M. Mohamed MNASSER
Vice-Président,
Conseil de la concurrence



M. Fritz JUNG
Chef de la Coopération Allemande
à l'Ambassade d'Allemagne



M. Marcus CORNARO
Ambassadeur de l'Union
européenne en Tunisie



M. Frédéric JENNY
Président, Comité de la
concurrence de l'OCDE.

10:00-10:30

Pause-café et photo officielle

10:30-11:10

Session 1. Les objectifs de la politique de la concurrence : Perspective des organes de la concurrence

Comme la Tunisie, la plupart des juridictions dans le monde ont adopté une certaine forme de norme de bien-être du consommateur pour atteindre les objectifs fondamentaux de la concurrence: maintenir et encourager le processus de concurrence afin de promouvoir une utilisation efficace des ressources tout en protégeant la liberté d'action économique des divers participants au marché. Certains considèrent également la politique de concurrence comme un outil permettant de contribuer à un certain nombre d'autres objectifs : pluralisme, décentralisation de la prise de décision économique, prévention des abus de pouvoir économique, promotion des petites entreprises, justice et équité et autres valeurs sociopolitiques. Ces objectifs «supplémentaires» ont tendance à varier d'une juridiction à l'autre et au fil du temps. Ces derniers reflètent la nature changeante et l'adaptabilité de la politique de la concurrence afin de répondre aux préoccupations actuelles de la société tout en restant fidèle aux objectifs de base. Ce panel posera les questions suivantes, dans un contexte local et international :

- Le droit et la politique de la concurrence doivent-ils s'adapter en tant qu'instrument politique pour mieux tenir compte des tendances socio-économiques telles que l'importance croissante de la durabilité ?
- L'accent mis actuellement sur le bien-être des consommateurs est-il suffisant ?
- L'instrument de l'application du droit de la concurrence est-il encore efficace ou doit-il être complété par d'autres instruments ou une nouvelle législation ?

Modération :



M. Issam YAHIAOUI
Magistrat, Vice-président
du Tribunal de première
instance de Tunis et
Membre du Conseil
de la concurrence

Interventions :



M. Frédéric JENNY
Président, Comité
de la concurrence
de l'OCDE



M. Houssein Eddine TOUITI
Directeur général de la concurrence
et des enquêtes économiques,
ministère de Commerce et du
Développement des Exportations

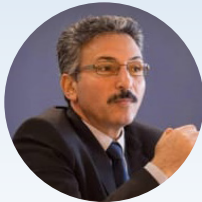


Mme. Kaouther CHEBBI
Directrice générale,
rapporteuse permanente,
Conseil de la concurrence.

11:10-11:45

Session 2. Les objectifs de la politique de la concurrence : Perspective des parties prenantes

Modération :



M. Lotfi KHALDI
Secrétaire général,
Tribunal administratif

Interventions :



M. Khaled SALLAMI
Membre du bureau exécutif,
Union Tunisienne de l'Industrie,
du Commerce et de l'Artisanat



M. Mehdi BHOURI
Membre du bureau exécutif,
Confédération des Entreprises
Citoyennes de Tunisie



M. Ammar DHAIA
Président,
Organisation de Défense
du Consommateur ODC



M. Sami FRIKHA
Avocat,
Expert en concurrence

11:45-13:00

Session 3. Rôle des organes de la concurrence et relation avec les régulateurs sectoriels

Une coopération efficace avec les instances de réglementation sectorielle constitue un élément important pour promouvoir la concurrence dans les secteurs réglementés. Bien que les objectifs poursuivis par les autorités de la concurrence et les instances de réglementation sectorielle soient souvent convergents, des différences concernant les règles de fond qu'elles appliquent et leur approche des mêmes sujets peuvent conduire à des résultats divergents. En outre, même lorsque les autorités de la concurrence et les instances de réglementation sectorielle poursuivent le même objectif, à savoir promouvoir la concurrence dans un secteur, il arrive que, dans certaines situations, leurs mandats respectifs ne soient pas clairement définis et le cadre institutionnel n'encourage pas la coopération entre elles. Pour résoudre les difficultés et améliorer la coopération dans les affaires d'application du droit de la concurrence, ce panel cherchera à fournir des aspects pratiques de la coopération entre les organes de la concurrence en Tunisie et les instances de réglementation sectorielle, et en particulier à répondre aux questions suivantes :

- Comment organes de la concurrence et instances de réglementation sectorielle coopèrent-elles en pratique ?
- Quels sont les outils de coopération les plus efficaces ?
- La coopération est-elle plus fructueuse avec certaines instances et plus difficile avec d'autres ?
- Quels sont les facteurs qui influent sur la qualité de la coopération ?

Modération :



M. Mohamed AYADI

Juge au Tribunal administratif
et ancien premier
Vice-président du
Conseil de la concurrence

Interventions :



M. Habib ESSID

Directeur général, rapporteur permanent,
Conseil de la concurrence



M. Chaker TOUATI

Vice président de l'Instance
Nationale des Télécommunications



Sofiane Bennour

Directeur de la Surveillance
Générale et de la
Règlementation Bancaire



Mme khemiri JOUDA

Directeur Général adjoint
de régulation, des études
et de l'organisation du secteur

Discussion ouverte

13:00-13:15

Signature de protocoles d'accord

13:15-14.30

Pause déjeuner

Session 4. Lancement du rapport sur l'évaluation de l'impact concurrentiel des lois et réglementations dans le secteur du tourisme en Tunisie

L'examen d'évaluation de la concurrence des lois et réglementations dans le secteur du tourisme fait partie d'un projet plus large visant à favoriser les réformes pro-concurrentielles en Tunisie. Outre l'évaluation de la concurrence dans le tourisme, le projet comprend un examen par les pairs du droit et de la politique de la concurrence et une étude de marché du secteur bancaire. Ce projet fait suite à une première évaluation de la concurrence menée par l'OCDE en 2019 qui couvrait deux secteurs importants de l'économie : le commerce de gros et de détail ainsi que le transport routier et maritime de marchandises. Le projet a été mené dans le cadre du «Programme d'Appui à la Gouvernance Économique (PAGE)» de l'Union européenne qui vise à soutenir les efforts du Gouvernement tunisien pour améliorer le climat national des affaires et relancer l'investissement des entreprises dans le cadre d'un plan de redressement post-COVID. Le projet a été conduit en étroite collaboration avec la Délégation de l'Union européenne en Tunisie, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et le Conseil de la Concurrence. Le rapport contient 351 recommandations dont la mise en œuvre pourrait pallier les atteintes à la concurrence et ouvrir des perspectives d'accès au marché pour les entreprises proposant des activités liées au tourisme.

Allocutions spéciales



M. Mohamed Moez BELHASSINE
Ministre du Tourisme
et de l'Artisanat



M. Mohamed MNASSER
Vice-Président,
Conseil de la Concurrence



M. Tom ASHWANDEN
Chef de Coopération,
Délégation de l'Union
européenne en Tunisie



M. Frédéric JENNY
Président, Comité de la
Concurrence de l'OCDE

Point presse

Présentation du rapport et des principales recommandations (1ère partie)

La première partie de la présentation sera l'occasion de présenter un aperçu du projet, y compris les aspects économiques et les chiffres clés du rapport. Les principales conclusions et recommandations concernant les services d'hébergement et de bien-être, les services de restauration et les services de transport de passagers seront présentés et discutés avec l'audience.

Modération :

Interventions :



Mme. Mouna MATHLOUTHI GHLISS
Directrice générale
de la coopération internationale,
ministère du Tourisme et
de l'Artisanat



M. Saïd KECHIDA
Chef de projet,
Division de la concurrence,
OCDE



Mme. Federica MAIORANO
Experte principale
en concurrence,
Division de la concurrence,
OCDE



Mme. Cristina VOLPIN
Experte en concurrence,
Division de la concurrence,
OCDE

Discussion ouverte

16:15–17:00

Présentation du rapport et des principales recommandations (suite)

La deuxième partie de la présentation abordera les principales conclusions et recommandations concernant les services d'agences de voyages et services associés, les services culturels, les services sportifs et récréatifs ainsi que les questions horizontales identifiées affectant plusieurs activités du secteur.

Modération :



**Mme. Mouna
MATHLOUTHI GHLISS**

Directrice générale
de la coopération internationale,
ministère du Tourisme et
de l'Artisanat

Interventions :



M. Saïd KECHIDA

Chef de projet,
Division de la concurrence,
OCDE.



Mme. Federica MAIORANO

Experte principale
en concurrence,
Division de la concurrence,
OCDE



Mme. Cristina VOLPIN

Experte en concurrence,
Division de la concurrence,
OCDE

Discussion ouverte

17:15

Cocktail de clôture



Mise en œuvre par
giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Pour plus de renseignements, veuillez consulter
www.cct.gov.tn

